



Compte-rendu du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 13 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le treize mai à dix-sept heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Donges, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du sept mai deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Monsieur François CHENEAU, Maire et Président du C.C.A.S.

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres excusés avec pouvoir : 2

Présents : François CHENEAU, Monique PIRAUD, Didier RIAUD, Alain GIRARDEAU, Chantal GUINARD, Mikael DELALANDE, Yvonnick PERRIN, Lise BERTHO, Danielle HERVO, Guy SICOT, Michel DESBOIS, Albert LEHUEDE, Danièle FAVREAU, Roger MAHO, Roselyne DAUCE

Étaient excusés avec pouvoir : Yveline LECAMP avec pouvoir à François CHENEAU, Marie-Andrée PICOT avec pouvoir à Monique PIRAUD

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Approbation du Compte Rendu du Conseil d'administration du 15 avril 2024

Exposé

Monsieur Le Président invite les membres du Conseil d'Administration à approuver le compte rendu de la séance du 15 avril 2024.

Le compte rendu de séance est approuvé à l'unanimité sans observation

DÉLIBÉRATION N°1 : Subventions 2024 aux associations

Décision

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'**unanimité** sauf concernant le secours populaire où madame BERTHO et madame HERVO n'ont pas participé :

➔ **DECIDE** de fixer les subventions aux associations pour 2024 telles que présentées dans le tableau joint en annexe ;

➔ **SUBORDONNE** tout versement de subvention à la réception d'un dossier complet comprenant notamment le compte de résultat N-1 et le budget prévisionnel de l'année N.

Aides Sociales facultatives accordées dans le cadre de la délégation de pouvoir

Chèques Accompagnement Personnalisé

Madame DOUDARD informe le conseil d'administration que dans le cadre de la délégation de pouvoir, il a été accordé des Chèques Accompagnement Personnalisé à 1 famille domiciliée à Donges pour un montant total de **120 €**.

Cette aide accordée sera imputée à l'article 65134 du budget du CCAS.

Aides Sociales facultatives à accorder

Chèques Accompagnement Personnalisé

Le conseil d'administration a décidé d'accorder des Chèques Accompagnement Personnalisé pour un montant de 190 € à :

📍 1 famille domiciliée à Donges :

Cette aide sera imputée à l'article 65134 du budget du CCAS

Facture de Gaz et électricité

Le conseil d'administration a décidé d'accorder une aide financière de **90 €** pour la prise en charge partielle d'une facture de gaz et d'électricité pour :

📍 1 famille domiciliée à Donges :

Cette somme sera directement versée auprès d'ENGIE.

Facture d'assurance scolaire

Le conseil d'administration a décidé d'accorder une aide financière de **50 €** pour la prise en charge partielle de la facture d'assurance scolaire pour :

📍 1 famille domiciliée à Donges :

Cette somme sera directement versée auprès de la MAE.

Aides Légales

Frais d'hébergement- personne âgée

- ✚ 1 personne âgée domiciliée à Donges, EHPAD Le Clos Fleury, demande la prise en charge des frais de séjour pour la première fois.
- ✚ 1 personne âgée domiciliée à Donges, EHPAD Le Clos Fleury, demande le renouvellement de la prise en charge des frais de séjour

L'avis est laissé à l'appréciation de la commission départementale

Choix du prestataire pour les colis

Après présentation des 5 fournisseurs pour les colis des aînés, les membres du conseil d'administration du CCAS ont choisi « Valette foie gras » avec pour plat principal la volaille et le vin blanc. Tarif colis 1 personne 20€ et 2 personnes 30€.

Prochains Conseil d'Administration :

- Lundi 24 juin 2024
- Lundi 9 septembre 2024
- Lundi 14 octobre 2024
- Lundi 18 novembre 2024
- Lundi 16 décembre 2024

Clos et arrêté, les dits jour, mois et an.

Fait à Donges, le 13 mai 2024

Monique PIRAUD
Vice-Présidente du C.C.A.S.

